Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

Licence SPS

C6 : Expression et communication écrites et orales

Session 2026 • Code sujet : **26-LIC-SPS-EP1** • Durée : **2 h 30** • Coefficient : **3,0 (indicatif)**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Synthèse des conceptions de la communication et de ses enjeux dans le champ de la santé (1 question) — Page 3

2. Réflexion argumentée sur l'écoute dans les échanges liés à la santé (1 question) — Page 4

3. Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) — Page 5

Sujet officiel (PDF) : https://licencesps.fr/assets/annales/licence-sps/C6 - Expression et communication écrites et orales/2026/Licence Sciences Pour la Santé - C6 - Expression et communication écrites et orales - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

1. Synthèse des conceptions de la communication et de ses enjeux dans le champ de la santé

Dans la situation fictive du Centre universitaire de santé de Valmont, le candidat confronte deux textes sur l'échange et l'écoute. Il étudie l'essai de Montaigne sur l'art de conférer et un texte consacré à la communication en santé afin d'examiner leur contribution à la compréhension et à la confiance.

Partie 1 : Synthèse de documents

Question 1.1. À partir des documents DT 1 et DT 2, rédigez une synthèse objective et organisée de 300 à 400 mots répondant à la problématique : « Comment une communication fondée sur l'échange et l'écoute peut-elle contribuer à la compréhension et à la confiance dans une situation de santé ? » Confrontez les idées communes et les différences entre les documents, sans donner votre opinion personnelle. La synthèse sera évaluée selon la compréhension fidèle du corpus, la confrontation ordonnée des points de vue, la cohérence de l'organisation, la qualité de l'expression et le respect de la neutralité. Le DR 1 peut servir à préparer la confrontation et doit être rendu avec la copie.

Les deux documents font de l'échange une condition d'une communication féconde, mais lui assignent des finalités distinctes. Montaigne valorise la conférence comme exercice de l'esprit : la contradiction suscite l'attention et permet de chercher la vérité en commun, plutôt que d'imposer une opinion. Il critique aussi une conception du savoir qui néglige les personnes. Le texte sur la santé vise plus directement la compréhension des informations et des décisions adaptées. Il souligne que l'écoute des connaissances, des inquiétudes et des questions permet d'ajuster les explications, tandis que les questions, la reformulation et la vérification facilitent la compréhension. La confiance dépend également de faits précis, d'une présentation accessible et de la reconnaissance des incertitudes. Le DT 2 précise enfin des limites pratiques, dont le manque de temps, la diversité des publics et les informations contradictoires. L'écoute ne remplace ni la compétence ni la vérification : elle rend l'information fiable plus accessible et maintient le dialogue.

DR 1 complété : confrontation des documents

Axes de confrontation	DT 1 : Montaigne	DT 2 : Communication en santé	Rapprochement ou différence
Finalité de l'échange	Chercher ensemble la vérité	Décisions adaptées	Vérité commune / action en santé
Place de l'écoute et de la parole d'autrui	Contradiction, attention	Besoins, inquiétudes	Écoute et ajustement
Conditions d'une compréhension ou d'une recherche commune	Contradire, instruire	Questionner, reformuler, vérifier	Vérité commune / compréhension
Limites ou difficultés évoquées	Savoir qui néglige les personnes	Temps, publics, informations contradictoires	Limites pratiques surtout en santé

✓ RÉPONSE À RETENIR

L'écoute et l'échange facilitent la compréhension et soutiennent la confiance, à condition de s'appuyer sur des informations fiables et de tenir compte des limites pratiques.

2. Réflexion argumentée sur l’écoute dans les échanges liés à la santé

Le candidat réfléchit à la place de l’écoute dans les échanges liés à la santé. Il mobilise les documents, ses lectures, son expérience ou ses connaissances pour construire une argumentation personnelle et illustrée.

Partie 2 : Écriture personnelle

Question 2.1. Répondez à la question : « Dans les échanges liés à la santé, peut-on communiquer efficacement sans commencer par écouter ? » Construisez une argumentation personnelle, organisée et illustrée par des exemples précis. Expliquez vos exemples et reliez-les à votre raisonnement. Vous pouvez mobiliser les documents, vos lectures, votre expérience et vos connaissances. Longueur indicative : 250 à 350 mots.

Dans les échanges liés à la santé, une information exacte ne suffit pas : elle doit être comprise et jugée crédible. Écouter permet de repérer les inquiétudes, les connaissances et les obstacles de la personne. Cette attention transforme une transmission unilatérale en dialogue, comme le défend Montaigne en valorisant l’attention à autrui et la recherche commune de la vérité.

Par exemple, si un patient ne prend pas son traitement par crainte d’effets secondaires, répéter la prescription ne résout rien. L’écouter permet au soignant d’expliquer les risques, d’adapter les consignes et de vérifier ce qui a été compris. Cela peut renforcer la confiance et l’adhésion.

Une urgence peut toutefois imposer d’annoncer immédiatement une consigne vitale. Il faut ensuite vérifier sa compréhension et accueillir les questions. L’écoute n’est donc pas toujours chronologiquement première, mais reste indispensable à une communication efficace.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> L’écoute est généralement indispensable à une communication efficace en santé, même si une urgence peut imposer de transmettre d’abord une consigne vitale.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2026)

Bilan de l'épreuve : L'épreuve C6 de la session 2026, code 26-LIC-SPS-EP1, dure 2 h 30 et indique un coefficient 3,0 à titre indicatif. Sur le thème de la communication en santé, elle évalue la confrontation de documents, la synthèse objective et la réflexion argumentée. Le corpus associe Montaigne et un texte adapté de principes de l'OMS sur l'écoute, la compréhension et la confiance.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Confronter des documents consiste à organiser leurs rapprochements et leurs différences autour d'une problématique, sans juxtaposer des résumés.
- En santé, transmettre une information exacte ne suffit pas : il faut tenir compte des connaissances, inquiétudes et questions des personnes.
- Poser des questions, reformuler et vérifier ce qui a été compris rendent l'échange plus effectif.
- Reconnaître ce qui est établi et ce qui demeure incertain peut soutenir la confiance, sans remplacer la vérification des faits.

Points de vigilance & attentes du jury

- Dans la synthèse, restez neutre et faites dialoguer les deux documents au lieu d'exprimer votre opinion.
- Respectez les longueurs indicatives : 300 à 400 mots pour la synthèse et 250 à 350 mots pour l'écriture personnelle.
- Dans l'essai, organisez votre raisonnement et reliez chaque exemple précis à l'argument défendu.
- Le DR 1 sert à préparer la synthèse, n'est pas noté séparément et doit être rendu avec la copie.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment confronter les deux documents sans simplement les résumer l'un après l'autre ?

Organisez la synthèse autour de la problématique et d'axes communs. Pour chaque axe, rapprochez les idées des deux documents, puis précisez leurs différences. Reformulez fidèlement les sources et gardez une formulation neutre.

Q : Comment présenter l'incertitude dans une communication en santé ?

Distinguez clairement les faits établis de ce qui reste incertain. Expliquez ce qui est connu et ce qui doit encore être vérifié. Cette transparence évite une assurance excessive et peut contribuer à maintenir la confiance.

Q : Comment répartir le temps et les points entre les deux parties ?

L'épreuve dure 2 h 30 et vaut 20 points : 11 pour la synthèse et 9 pour l'écriture personnelle. Réservez du temps à l'analyse, à la rédaction et à la relecture. Le DR 1 n'est pas noté séparément.

Q : Quels critères le jury prend-il en compte pour la synthèse ?

La synthèse est évaluée selon la compréhension fidèle du corpus, la confrontation ordonnée des points de vue, la cohérence de l'organisation, la qualité de l'expression et le respect de la neutralité. Elle ne doit pas devenir une suite de résumés.

Sujet officiel associé (PDF) : https://licencesps.fr/assets/annales/licence-sps/C6 - Expression et communication écrites et orales/2026/Licence Sciences Pour la Santé - C6 - Expression et communication écrites et orales - Session 2026 - 1-Sujet.pdf
Ressources Licence Sciences Pour la Santé : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.